

6.6

Placements

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB MONDIAL ÉQUILIBRÉ FORSTRONG	17 juin 2024	Colombie-Britannique
FONDS ALPHA DISCIPLINÉ D'ACTION MONDIALES TD	14 juin 2024	Ontario
FONDS INDICIEL D'OBLIGATIONS CANADIENNES TD		
FONDS INDICIEL CANADIEN TD		
FONDS INDICIEL AMÉRICAIN TD		
FONDS NEUTRE EN DEVICES INDICIEL AMÉRICAIN TD		
FONDS INDICIEL INTERNATIONAL TD		
FONDS NEUTRE EN DEVICES INDICIEL INTERNATIONAL TD		
FONDS D'ACTION PRIVILÉGIÉES TD		
FONDS INDICIEL DE CHEFS DE FILE MONDIAUX DES TECHNOLOGIES TD		
FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2025 TD		
FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
2026 TD FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 TD FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2025 TD FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2026 TD FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2027 TD FONDS D'OBLIGATIONS DU TRÉSOR AMÉRICAIN À LONG TERME TD FONDS D'OBLIGATIONS FÉDÉRALES CANADIENNES À LONG TERME TD FONDS CONCENTRÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES TD		
FONDS DE GRANDES CAPITALISATIONS INTERNATIONALES MANUVIE	12 juin 2024	Ontario
PROFOUND MEDICAL CORP.	17 juin 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CATÉGORIE IA CLARINGTON D' ACTIONS AMÉRICAINES	18 juin 2024	Québec
CATÉGORIE IA CLARINGTON INNOVATION THÉMATIQUE		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta
CATÉGORIE IA CLARINGTON TACTIQUE DE REVENU		<ul style="list-style-type: none"> - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
FONDS IA CLARINGTON AMÉRICAIN DIVIDENDES CROISSANCE		<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard
FONDS IA CLARINGTON DE REVENU À TAUX VARIABLE EN DOLLARS U.S.		<ul style="list-style-type: none"> - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS IA CLARINGTON NEUTRE EN DEVISES D' ACTIONS AMÉRICAINES		
FONDS IA CLARINGTON STRATÉGIQUE DE REVENU		
FONDS IA CLARINGTON STRATÉGIQUE DE REVENU D' ACTIONS		
MANDAT D' OBLIGATIONS AMÉLIORÉES IA GESTION DE PATRIMOINE		
MANDAT D' OBLIGATIONS DE BASE IA GESTION DE PATRIMOINE		
PORTEFEUILLE IA GESTION DE PATRIMOINE CROISSANCE		
PORTEFEUILLE IA GESTION DE PATRIMOINE CROISSANCE ÉLEVÉE		
PORTEFEUILLE IA GESTION DE PATRIMOINE ÉQUILIBRÉ		
PORTEFEUILLE IA GESTION DE PATRIMOINE MODÉRÉ		
PORTEFEUILLE IA GESTION DE PATRIMOINE PRUDENT		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
CATÉGORIE IA CLARINGTON DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES	18 juin 2024	Québec
CATÉGORIE IA CLARINGTON D'ENTREPRISES DOMINANTES CANADIENNES		- Colombie-Britannique
		- Alberta
		- Saskatchewan
		- Manitoba
		- Ontario
		- Nouveau-Brunswick
		- Nouvelle-Écosse
		- Île-du-Prince-Édouard
		- Terre-Neuve-et-Labrador
		- Territoires du Nord-Ouest
		- Yukon
		- Nunavut
CATÉGORIE IA CLARINGTON DIVIDENDES CROISSANCE		
CATÉGORIE IA CLARINGTON INHANCE PSR ACTIONS CANADIENNES		
CATÉGORIE IA CLARINGTON INHANCE PSR ACTIONS MONDIALES		
FONDS IA CLARINGTON CANADIEN DE DIVIDENDES		
FONDS IA CLARINGTON D'ACTIONS MONDIALES		
FONDS IA CLARINGTON DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES		
FONDS IA CLARINGTON DE REVENU À TAUX VARIABLE		
FONDS IA CLARINGTON D'OBLIGATIONS DE BASE PLUS		
FONDS IA CLARINGTON INHANCE PSR D'OBLIGATIONS		
FONDS IA CLARINGTON MONDIAL D'ACTIONS MULTIFACTORIELLES		
FONDS IA CLARINGTON MONDIAL DE DIVIDENDES		
PORTEFEUILLE IA CLARINGTON DE REVENU MONDIAL À RISQUE GÉRÉ		
PORTEFEUILLE IA CLARINGTON INHANCE PSR ÉQUILIBRÉ		
PORTEFEUILLE IA CLARINGTON		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
INHANCE PSR PRUDENT		
CATÉGORIE IA CLARINGTON LOOMIS DE RÉPARTITION MONDIALE	18 juin 2024	Québec
CATÉGORIE IA CLARINGTON STRATÉGIQUE DE REVENU D' ACTIONS		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
FONDS IA CLARINGTON ÉQUILIBRÉ À REVENU MENSUEL		<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador
FONDS IA CLARINGTON INHANCE PSR ACTIONS MONDIALES		<ul style="list-style-type: none"> - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS IA CLARINGTON INHANCE PSR DE PETITES CAPITALISATIONS MONDIALES		
FONDS IA CLARINGTON INHANCE PSR REVENU MENSUEL		
FONDS IA CLARINGTON LOOMIS DE CROISSANCE TOUTES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES		
FONDS IA CLARINGTON LOOMIS DE RÉPARTITION MONDIALE		
FONDS IA CLARINGTON LOOMIS D'OBLIGATIONS MONDIALES MULTISECTORIELLES		
FONDS IA CLARINGTON LOOMIS D'OPPORTUNITÉS EN ACTIONS MONDIALES		
FONDS IA CLARINGTON MARCHÉ MONÉTAIRE		
FONDS IA CLARINGTON STRATÉGIQUE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS		
PORTEFEUILLE IA CLARINGTON INHANCE PSR CROISSANCE		
PORTEFEUILLE IA CLARINGTON INHANCE PSR CROISSANCE ÉLEVÉE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PORTEFEUILLE IA CLARINGTON INHANCE PSR MODÉRÉ		
FONDS CLIC OBJECTIF 2025 IA CLARINGTON	17 juin 2024	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
FONDS CLIC OBJECTIF 2030 IA CLARINGTON		- Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS IA CLARINGTON D'EXPOSITION AUX ACTIONS MONDIALES		
FONDS IA CLARINGTON LOOMIS INTERNATIONAL DE CROISSANCE	14 juin 2024	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
PORTEFEUILLE IA CLARINGTON D'ACTIONS MONDIALES PLUS		- Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
PORTEFEUILLE IA CLARINGTON MONDIAL ÉQUILIBRÉ PLUS		
FONDS IA CLARINGTON MONDIAL À REVENU FIXE AVANTAGE	17 juin 2024	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
FONDS IA CLARINGTON MONDIAL D'ACTIONS AVANTAGE		- Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS IA CLARINGTON MONDIAL MACRO AVANTAGE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
ARROW EC INCOME ADVANTAGE ALTERNATIVE FUND	12 juin 2024	Ontario
ARROW GLOBAL MULTI-ASSET ALTERNATIVE FUND		
ARROW LONG/SHORT ALTERNATIVE FUND		
ARROW OPPORTUNITIES ALTERNATIVE FUND		
EXEMPLAR GLOBAL GROWTH AND INCOME FUND		
EXEMPLAR GROWTH AND INCOME FUND		
EXEMPLAR PERFORMANCE FUND		
WAVEFRONT GLOBAL DIVERSIFIED INVESTMENT FUND		
CAPITAL POWER CORPORATION	13 juin 2024	Alberta
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE DE SOCIÉTÉS MONDIALES MACKENZIE	7 juin 2024	Ontario
FONDS DE TITRES À TAUX VARIABLE DE QUALITÉ MACKENZIE		
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES À RENDEMENT AMÉLIORÉ MACKENZIE		
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES À RENDEMENT AMÉLIORÉ PLUS MACKENZIE		
FRANCO-NEVADA CORPORATION	12 juin 2024	Ontario
HARVEST BANKS & BUILDINGS INCOME FUND	14 juin 2024	Ontario
HARVEST CANADIAN INCOME &		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
GROWTH FUND		
NORTH GROWTH U.S. EQUITY ADVISOR FUND	14 juin 2024	Colombie-Britannique
PURPOSE ETHER STAKING CORP. ETF	14 juin 2024	Ontario
SOLARIS RESOURCES INC.	14 juin 2024	Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PORTEFEUILLE DE RISQUE EXOGÈNE TRUX	14 juin 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Aucune information.

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Profound Medical Corp. (l'« émetteur ») Demande de dispense

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 4 juin 2024 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 7 juin 2024, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;

5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 6 juin 2024.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2024-FS-1038418

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ACIERS ALGOMA INC.	2024-04-05	530 254 010 \$
ALARM.COM HOLDINGS, INC	2024-05-31	26 933 075 \$
ALASKA ENERGY METALS CORPORATION	2024-06-03	25 000 \$
ALIGNVEST STUDENT HOUSING REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-02-29	16 515 097 \$
AON GLOBAL PRIVATE INFRASTRUCTURE FUND	2024-06-05	18 457 100 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-14	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-04	7 750 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-14	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-31	2 727 400 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-27	2 100 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-29	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-24	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-06-06	2 052 900 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-30	2 831 346 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-24	2 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BOMBARDIER INC.	2024-06-05	33 204 582 \$
BONTERRA RESOURCES INC.	2024-05-03	8 541 250 \$
CAPSTONE STEWARDSHIP EXTENSION TRUST	2024-06-14	4 149 236 \$
CASCADE COPPER CORP.	2024-04-29	227 750 \$
CDP FINANCIÈRE INC.	2024-06-05	170 756 588 \$
CENTURION FINANCIAL TRUST	2024-06-03	120 000 \$
DND FINANCE TRUST	2024-03-11 au 2024- 03-19	139 382 \$
ENERGY TRANSFER LP	2024-01-25	13 450 114 \$
ESPRESSO VENTURE DEBT TRUST	2024-06-07	9 616 878 \$
EVERGOLD CORP.	2024-06-11	1 071 850 \$
GEOLOGICA RESOURCE CORP	2024-06-05 au 2024- 06-07	225 070 \$
GFG RESOURCES INC.	2024-04-19	2 505 866 \$
GLENGARRY FUNDING TRUST	2024-06-07	15 900 \$
GREEN SHIFT COMMODITIES LTD.	2024-06-07	1 167 500 \$
GROUP RMC REALTY TRUST	2023-08-22	657 813 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
HARBOUR EQUITY JV DEVELOPMENT FUND VIVELOPMENT FUND VI	2024-06-05	8 245 000 \$
HERITAGE MINING LTD.	2024-06-06	85 000 \$
IBEX LIMITED	2020-08-11	3 787 935 \$
ICM CRESCENDO MUSIC ROYALTY FUND	2024-01-31	4 242 394 \$
ICM CRESCENDO MUSIC ROYALTY FUND	2023-08-31	7 199 028 \$
ICM CRESCENDO MUSIC ROYALTY FUND	2024-03-28	5 661 374 \$
ICM CRESCENDO MUSIC ROYALTY FUND	2024-04-30	5 861 061 \$
ICM CRESCENDO MUSIC ROYALTY FUND	2023-11-30	7 044 625 \$
ICM CRESCENDO MUSIC ROYALTY FUND	2024-02-29	4 305 561 \$
INSMED INCORPORATED	2024-05-31	1 216 744 \$
KKR GLOBAL INFRASTRUCTURE INVESTORS V (USD) SCSP	2024-05-31	2 727 400 \$
LOWER MATTAGAMI ENERGY LIMITED PARTNERSHIP	2024-06-07	152 500 000 \$
MACQUARIE BANK LIMITED	2024-05-22	3 140 923 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MAWSON FINLAND LIMITED	2023-12-19	14 021 835 \$
NIO MÉTAUX STRATÉGIQUES INC. (ANCIENNEMENT NIOCAN INC.)	2024-06-06	325 000 \$
OAKTREE STRATEGIC CREDIT TRUST (CANADIAN FEEDER)	2024-06-03	107 614 091 \$
PEAKHILL INCOME OPPORTUNITY LIMITED PARTNERSHP	2024-06-03 au 2024- 06-12	5 751 000 \$
PLACEMENTS OMÉGA S.E.C.	2024-06-08 au 2024- 06-17	2 700 000 \$
Q2 METALS CORP. (FORMERLY QUEENSLAND GOLD HILLS CORP.)	2024-06-13	4 400 000 \$
RESSOURCES SIRIOS INC.	2024-04-26	380 750 \$
SEABRIDGE GOLD INC.	2024-06-05	17 972 200 \$
SHIRE FARM PARTNERS II LP	2024-06-05	5 241 600 \$
SRTX INC.	2024-05-21	21 749 682 \$
TANTALEX LITHIUM RESOURCES CORPORATION	2023-08-25	389 090 \$
TARGA EXPLORATION CORP.	2024-03-28	917 500 \$
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2024-06-03 au 2024- 06-07	421 917 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TREZ CAPITAL PRIVATE REAL ESTATE FUND TRUST	2024-06-03	4 620 833 \$
UNIGOLD INC.	2024-06-05	16 000 \$
VECTOR MORTGAGE TRUST	2024-06-03	2 896 085 \$
VISTA EQUITY PARTNERS FUND VIII-A, L.P.	2024-05-30	12 173 420 \$
VOLTA METALS LTD. (FORMERLY CASHBOX VENTURES LTD.)	2024-06-17	455 000 \$
WESTHAVEN GOLD CORP.	2024-03-28	232 500 \$
YORKVILLE HEALTH CARE FUND	2024-06-05	4 595 766 \$
ANTRIM BALANCED MORTGAGE FUND LTD.	2024-04-04 au 2024-04-11	3 032 639 \$
BANK OF AMERICA CORPORATION	2024-01-23	376 110 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-23	2 055 300 \$
BLACKROCK ASIA PROPERTY FUND V FEEDER (1) S.A. SICAV-RAIF	2024-05-28	5 577 226 \$
BOWHEAD SPECIALTY HOLDINGS INC.	2024-05-28	1 854 768 \$
CANNECT MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2024-04-22 au 2024-04-30	529 896 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CANOE GLOBAL PRIVATE EQUITY FUND	2024-05-31	2 609 824 \$
CANVASS VENTURES LTD.	2024-03-20	5 000 000 \$
CASCADIA MINERALS LTD.	2024-05-03	624 800 \$
CITIGROUP INC.	2024-02-13	351 100 400 \$
CORPORATION CAMECO	2024-05-24	479 442 460 \$
CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC	2024-05-31	185 000 \$
CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC	2024-05-30	38 925 \$
DND FINANCE TRUST	2024-02-05 au 2024-02-14	272 920 \$
EAST AFRICA METALS INC.	2024-05-31	1 036 000 \$
EPCOR UTILITIES INC.	2024-05-31	250 000 000 \$
FIDUCIE DE CRÉDIT PRIVÉ AGF SAF	2024-05-31	11 118 800 \$
FIRST SOURCE MORTGAGE TRUST	2024-06-03 au 2024-06-05	234 835 \$
FONDS DE PLACEMENTS PRIVÉS A REVENU FIXE PLUS GESTION SLC	2024-05-31	6 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FORUM REAL ESTATE INCOME AND IMPACT FUND	2024-05-31	9 461 370 \$
FUELPOSITIVE CORPORATION	2024-05-22 au 2024-05-27	1 546 810 \$
GLOBALFOUNDRIES INC.	2024-05-28	34 606 425 \$
GRAPHANO ENERGY LTD.	2024-06-03	22 000 \$
HARVEST GOLD CORPORATION	2024-05-31	150 000 \$
HAZELVIEW OPPORTUNITY FUND I LP	2024-03-22	12 000 000 \$
HONDA CANADA FINANCE INC.	2024-06-04	700 000 000 \$
INFINITYSPM INC.	2024-05-31	4 110 310 \$
INVESTX SERIES (XAI-C1) LIMITED PARTNERSHIP	2024-04-24 au 2024-04-26	1 573 563 \$
JOHN DEERE FINANCIAL INC. (FORMERLY, JOHN DEERE CREDIT INC.)	2024-04-04	600 000 000 \$
MAGENTA MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2024-05-31 au 2024-06-07	825 249 \$
MAGNA INTERNATIONAL INC.	2024-05-30	449 959 500 \$
MCDONALD'S CORPORATION	2024-05-21	920 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MERRCO PAYMENTS INC.	2024-05-27 au 2024-05-29	17 644 750 \$
METAWORLD CORPORATION	2024-05-16	2 850 470 \$
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I	2024-04-01	861 000 000 \$
MORTGAGE COMPANY OF CANADA INC.	2024-06-03	4 216 780 \$
NORTHERN CAPITAL CANADA MUTUAL FUND TRUST	2024-05-27	224 793 \$
OREX MINERALS INC.	2024-06-06	662 993 \$
PATRIOT BATTERY METALS INC.	2024-05-30	75 000 004 \$
PEAKHILL INCOME OPPORTUNITY LIMITED PARTNERSHP	2024-04-29 au 2024-05-09	8 744 500 \$
PENINSULA ENERGY LIMITED	2024-05-23	226 875 \$
PUZZLE MEDICAL DEVICES INC.	2024-05-31	6 390 253 \$
REPUBLIC OF POLAND	2024-03-18	127 809 179 \$
RIVERROCK MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2024-06-01	923 662 \$
RUGBY RESOURCES LTD. (FORMERLY RUGBY MINING LIMITED)	2024-06-06	922 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
SCOTT MCGILLIVRAY REAL ESTATE TRUST II	2024-05-31	2 545 780 \$
SPANISH MOUNTAIN GOLD LTD.	2024-05-30	3 326 000 \$
SPOD LITHIUM CORP.	2024-05-29	141 000 \$
SPORTLOGIQ INC.	2024-04-03	665 720 \$
SPORTLOGIQ INC.	2024-04-19	500 000 \$
SPORTLOGIQ INC.	2024-03-18	1 405 000 \$
STELLAR ORAFRIQUE INC.	2024-04-05	226 388 \$
TEN99 BROADVIEW TRUST	2024-05-31 au 2024-06-07	1 179 900 \$
THE51 VENTURES FUND II LP	2024-05-31	715 167 \$
TOURMALINE OIL CORP.	2024-05-30	250 000 000 \$
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2024-05-27 au 2024-05-30	782 053 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2024-05-27 au 2024-05-31	913 891 \$
TRIPLE HAIR GROUP INC.	2024-05-30	4 212 945 \$
VERIPATH (UR) FUND	2024-05-31	294 177 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
VIP V FEEDER S.C.SP	2024-02-28	183 800 000 \$
WESTBORO MORTGAGE INVESTMENT LP	2024-05-31	5 993 000 \$
WESTBORO MORTGAGE INVESTMENT TRUST	2024-05-31	2 195 220 \$
9139249 CANADA INC.	2024-03-28	4 415 480 \$
ADC THERAPEUTICS SA	2024-05-08	3 423 469 \$
ALTALINK, L.P.	2024-05-22	325 000 000 \$
AURANIA RESOURCES LTD.	2024-05-23 au 2024-05-31	1 568 351 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2024-05-21	10 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-13	4 101 600 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-07	2 823 230 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-07	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-13	2 050 800 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-10	2 733 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-06	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2024-05-17	1 300 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BATTERY X METALS INC. (FORMERLY STRAIGHTUP RESOURCES INC.)	2024-02-09	117 200 \$
BIG GOLD INC.	2024-05-23	246 300 \$
BOREALIS MINING COMPANY LIMITED	2024-04-04	4 205 500 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2022-06-30	5 660 705 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2024-04-30	4 136 730 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2023-08-31	2 637 897 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2023-03-30 au 2023-04-03	2 430 423 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2024-03-28	2 441 831 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2023-06-30	4 081 006 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2022-09-30	2 429 712 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2022-05-31	3 956 330 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2022-08-31	2 337 768 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2022-07-29	9 126 004 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2023-07-31	2 920 861 \$
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2024-01-31	4 195 164 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2024-02-29	3 050 732 \$
CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-05-01	35 120 152 \$
CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-03-01	38 550 899 \$
CENTURION APARTMENT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-02-01	35 214 568 \$
CENTURION FINANCIAL TRUST	2024-01-02	82 000 \$
CHENIERE ENERGY PARTNERS, L.P.	2021-09-27	11 689 225 \$
CHOICE PROPERTIES REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-05-23 au 2024-05-23	500 000 000 \$
CMI HIGH-YIELD OPPORTUNITY FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION II)	2023-09-01 au 2023-09-01	9 752 422 \$
CMI HIGH-YIELD OPPORTUNITY FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION II)	2023-03-01 au 2023-03-01	832 113 \$
CMI HIGH-YIELD OPPORTUNITY FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION II)	2023-04-01 au 2023-04-01	6 005 804 \$
CMI HIGH-YIELD OPPORTUNITY FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION II)	2022-10-01 au 2022-10-01	1 774 185 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CMI HIGH-YIELD OPPORTUNITY FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION II)	2022-07-01 au 2022-07-01	2 737 848 \$
CMI HIGH-YIELD OPPORTUNITY FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION II)	2024-05-01 au 2024-05-01	5 678 099 \$
CMI HIGH-YIELD OPPORTUNITY FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION II)	2023-05-01 au 2023-05-01	3 410 051 \$
DLP RESOURCES INC.	2024-05-03 au 2024-05-03	6 423 682 \$
DUKE ENERGY PROGRESS NC STORM FUNDING LLC	0001-01-01	
FLORIDA POWER AND LIGHT COMPANY	0001-01-01	
FLY LEASING LIMITED	0001-01-01	
FONDS D'ÉQUITÉ IMMEX I	2024-04-29 au 2024-04-29	237 460 \$
FONDS D'ÉQUITÉ IMMEX I	2024-04-19 au 2024-04-19	207 830 \$
FONDS D'ÉQUITÉ IMMEX I	2024-03-28 au 2024-03-28	190 830 \$
FONDS D'ÉQUITÉ IMMEX I	2024-03-06 au 2024-03-06	162 020 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS D'ÉQUITÉ IMMEX I	2024-01-04 au 2024-01-04	103 450 \$
FONDS D'ÉQUITÉ IMMEX I	2024-02-07 au 2024-02-07	162 800 \$
GOLD DIGGER RESOURCES INC.	2024-05-15 au 2024-05-15	884 600 \$
GROUPE TMX LIMITEE	2024-05-24 au 2024-05-24	300 000 000 \$
INVESTX SERIES (SPX-C3) LIMITED PARTNERSHIP	2024-03-27 au 2024-03-27	360 056 \$
INVESTX SERIES (XAI-C1) LIMITED PARTNERSHIP	2024-04-19 au 2024-04-19	1 553 524 \$
INVICO DIVERSIFIED INCOME FUND	2024-04-24 au 2024-04-24	3 418 286 \$
KENORLAND MINERALS LTD.	2024-05-28 au 2024-05-28	9 862 964 \$
KOULOU GOLD CORP.	2024-05-24 au 2024-05-31	3 700 000 \$
MCDONALD'S CORPORATION	2024-05-21 au 2024-05-21	920 000 000 \$
MERCHANT OPPORTUNITIES FUND LIMITED PARTNERSHIP	2023-06-21 au 2023-06-21	24 997 \$
MERCHANT OPPORTUNITIES FUND LIMITED PARTNERSHIP	2022-10-27 au 2022-10-27	5 001 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MERCHANT OPPORTUNITIES FUND LIMITED PARTNERSHIP	2023-01-26 au 2023-01-26	15 000 \$
METROPOLITAN LIFE GLOBAL FUNDING I	2024-04-01 au 2024-04-01	861 000 000 \$
PANTHER MINERALS INC.	2024-05-23 au 2024-05-23	1 251 650 \$
PIER 4 REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2023-11-30 au 2023-11-30	1 356 751 \$
PIER 4 REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-02-29 au 2024-02-29	1 366 425 \$
PIER 4 REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2023-12-29 au 2023-12-29	948 371 \$
PIER 4 REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-04-29 au 2024-04-29	1 965 360 \$
PIER 4 REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-03-28 au 2024-03-28	1 645 494 \$
PIER 4 REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2023-10-31 au 2023-10-31	636 809 \$
PLACEMENTS OMÉGA S.E.C.	2024-05-23 au 2024-05-24	800 000 \$
PREDICTIV AI INC. (FORMERLY, INTERNET OF THINGS INC.).	2024-05-21 au 2024-05-21	700 000 \$
PROSPECTOR METALS CORP.	2024-05-21 au 2024-05-21	750 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
PROSPECTOR METALS CORP.	2024-03-05 au 2024-03-05	3 659 989 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2024-05-21 au 2024-05-24	706 809 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2024-05-21 au 2024-05-23	380 038 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2024-05-27 au 2024-05-31	110 523 \$
VAL-D'OR MINING CORPORATION (FORMERLY NUNAVIK NICKEL MINES LTD.)	2024-05-28 au 2024-05-28	430 000 \$
VECTOR FINANCIAL SERVICES LIMITED	2024-05-24 au 2024-05-28	11 200 000 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Trulieve Cannabis Corp. (l'« émetteur ») **Demande de dispense**

Vu la demande présentée par l'émetteur auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 29 mai 2024 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 31 mai 2024, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« suppléments établissant les placements au cours du marché » : les suppléments de prospectus préalable relatifs au prospectus qui établiront les placements au cours du marché;

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et des suppléments établissant les placements au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que les suppléments établissant les placements au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 30 mai 2024.

Patrick Théorêt
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2024-FS-1037231

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.